

# Psychose

## Guide pour les parents

Par

**Mélanie Vilandré**, psychologue  
**Paule Morin**, psychologue

En collaboration avec les travailleurs sociaux

**Marie-Josée Lacour**  
**Minoo Mehramooz**  
**Lucien Petit**

Programmes psychiatriques  
Hôpital Rivière-des-Prairies

Aout 2007  
Révision octobre 2011

Ce document est conforme à la nouvelle orthographe

*Leucémie, sida, hépatite, cancer, infection, est-ce que quelqu'un demande qu'ils se manifestent? Quelqu'un les demande? C'est extrêmement difficile pour les gens qui apprennent ce nouveau côté d'eux et pour les proches également.*

*Les maladies mentales sont d'autant plus des choses invisibles qui peuvent rendre la vie impossible et surtout par le fait qu'elles sont beaucoup taboues et délicates. Quels soins apporteriez-vous à votre enfant nouveau répondant d'une maladie telle que la leucémie? Vous répondrez sûrement : compréhension, encouragement, attention, émotion, tolérance, à vous de voir. J'ai vécu beaucoup de défaites et heureusement, beaucoup de gens étaient là pour moi. Sans cette aide, aussi bien déclarer forfait. Cela peut vous paraître étrange, comment peut-on aider quelqu'un avec lui-même quand ladite personne ne peut rien pour elle-même. Cette personne a besoin d'un entourage fiable et compréhensif, c'est une des clés. Pour ma part, je ne suis pas quelqu'un qui se laisse aider facilement et le fait de me retrouver dans un milieu psychiatrique ne rendait la tâche facile à personne. Mes parents ont beaucoup souffert ainsi que moi-même, mais contrairement à d'autres souffrances physiques, la souffrance mentale est éphémère et les gens ayant passé par une transe psychotique en sortent forts et heureux, car ils ont appris à apprécier, à démontrer leurs sentiments et à comprendre ce qui leur est arrivé. J'ai vu les yeux de mes parents et je comprends maintenant que voir son enfant ainsi peut être plus douloureux que certains supplices et j'encourage tous les gens, parents, amis, familles à ne jamais laisser tomber quelqu'un dans le besoin. Chose que les psychiatres et les médicaments ne feront jamais! Heureusement que ces deux ressources me sont venues en aide. La famille, la thérapie et les médicaments sont la meilleure des recettes pour donner une chance au temps de nous redonner le goût de vivre.*

*Jean-Sébastien Gallagher*

# Remerciements

Cette trousse d'information destinée aux familles est le résultat d'une collaboration des membres de la Clinique d'intervention précoce (CIP) de l'Hôpital Rivière-des-Prairies et nous en sommes très reconnaissantes.

Un merci particulier est adressé à mesdames Marie-José Lacour et Minoos Mehramooz et monsieur Lucien Petit, travailleurs sociaux, pour leur expertise et leurs commentaires judicieux au début de ce projet, ainsi qu'à madame Isabel Grenier, psychoéducatrice, pour la révision de la liste des ressources.

Nous remercions également madame Louise Tassé et monsieur Marc Labonté, gestionnaires aux Programmes psychiatriques, le personnel des unités d'hospitalisation de la pédopsychiatrie et les membres de l'équipe de la CIP, Dr Philippe Lageix, psychiatre, mesdames Dominique Côté et Léonie Lemire-Théberge, psychologues, et Rosemyde Lyncé, infirmière, qui ont pris le temps de lire la trousse et qui ont eu la gentillesse de nous transmettre leurs idées et de commenter ce document.

Enfin, nous tenons à remercier les jeunes patients et leur famille qui ont partagé avec nous leurs expériences personnelles et qui nous ont guidés sur la façon de les aider.

*Mélanie Vilandré et Paule Morin*

# Table des matières

La psychose.....	5
<i>Qu'est-ce que la psychose?.....</i>	5
<i>Qu'est-ce qui peut mener à la psychose?.....</i>	5
<i>La psychose touche qui?.....</i>	6
<i>La psychose et les autres problèmes de santé mentale.....</i>	6
<i>L'évolution de la psychose.....</i>	6
L'évaluation et le traitement.....	9
<i>Pourquoi est-ce important d'arriver à détecter les signes de la psychose?.....</i>	9
<i>Les signes de la psychose souvent rapportés à l'adolescence.....</i>	9
<i>Les traitements et les services offerts au jeune et à sa famille.....</i>	9
La prévention de la rechute.....	12
Comment réagir si votre jeune paraît violent?.....	13
Quoi faire en situation de crise?.....	14
La médication.....	15
<i>Antipsychotiques de première génération.....</i>	15
<i>Antipsychotiques atypiques.....</i>	15
<i>Pourquoi sont-ils si importants dans le traitement du premier épisode psychotique?.....</i>	15
<i>Informations sur les effets secondaires.....</i>	16
<i>Efficacité des médicaments.....</i>	16
<i>Autres médicaments.....</i>	17
Les mythes et la réalité.....	18
Les coordonnées de la Clinique d'intervention précoce (CIP).....	20
Les ressources.....	21
Fiche d'information confidentielle.....	27

# La psychose

## Qu'est-ce que la psychose?

La psychose se caractérise par une perte de contact avec la réalité pouvant être accompagnée de perturbations importantes des perceptions sensorielles, du fonctionnement cognitif, du comportement et des émotions. Le jeune qui présente des symptômes de psychose peut entendre des sons ou des voix que personne d'autre n'entend, avoir des visions, se sentir méfiant, avoir l'impression d'être surveillé ou persécuté, manifester des comportements bizarres (soliloques, démarche excentrique, propos hermétiques) et avoir des difficultés sociales et scolaires.

## Qu'est-ce qui peut mener à la psychose?

L'état des connaissances actuelles permet d'identifier certains facteurs de risque associés à la psychose. Ils ne sont pas nécessairement présents chez tous les jeunes atteints et c'est surtout la combinaison de ceux-ci qui augmente le risque de présenter un épisode psychotique.

### 1. Causes neurobiologiques :

- Anomalies du cerveau
- Mauvais fonctionnement des neurotransmetteurs

### 2. Problèmes associés au développement :

- Complications pendant le développement prénatal et à l'accouchement
- Infections en bas âge

### 3. Caractéristiques génétiques :

- Possibilité d'une transmission d'une vulnérabilité génétique si une personne dans la famille en est atteinte

### 4. Prise de drogues et d'alcool :

- Usage ou sevrage de drogues ou d'alcool
- Exemples : cannabis, ecstasy, cocaïne, méthamphétamine, acide, bière, téquila

## 5. Problèmes médicaux :

- Certaines conditions médicales dans de rares cas
- Exemples : pneumonie, épilepsie, méningite, problèmes avec la glande thyroïde, tumeur, maladie de Wilson.

## 6. Problèmes de santé mentale :

- Certains problèmes de santé mentale
- Exemples : schizophrénie, trouble bipolaire, trouble de la personnalité, dépression.

### **La psychose touche qui?**

- Environ 3 % de la population générale présentera un épisode psychotique au cours de sa vie.
- Le premier épisode psychotique se détecte la plupart du temps à l'adolescence ou au début de l'âge adulte, bien qu'il soit possible de le détecter durant l'enfance.
- La psychose touche autant les garçons que les filles, mais les garçons sont souvent identifiés plus tôt que les filles.

### **La psychose et les autres problèmes de santé mentale**

Plusieurs troubles et problèmes de santé mentale peuvent être présents en même temps que la psychose :

- Anxiété
- Dépression
- Pensées suicidaires
- Abus de substances (drogues et alcool)
- Trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité
- Trouble du comportement
- Vagabondage/itinérance

### **L'évolution de la psychose**

Les symptômes de la psychose peuvent se manifester de façon abrupte, c'est-à-dire sans avertissement, du jour au lendemain. Cependant, la plupart du temps, la psychose apparaît insidieusement, doucement, et suit des étapes précises : la phase prémorbide, le prodrome, la phase aiguë et la rémission. Les voici plus en détail :

#### 1. Phase prémorbide

- Cette phase se déroule de la naissance aux premiers signes précurseurs de la maladie.

## 2. Prodrome

- Cette phase se déroule des premiers signes précurseurs de la maladie au premier épisode psychotique. La durée moyenne de cette étape est d'environ 6 ans.
- Le prodrome est la période durant laquelle certains symptômes et signes de la maladie sont présents, où le jeune commence à ressentir des changements dans ses émotions, ses pensées, ses perceptions sensorielles et ses comportements. Par exemple, le jeune est plus irritable, ses pensées sont confuses et il s'isole. Toutefois, les signes précis d'un épisode psychotique ne sont pas encore présents (hallucinations, délire ou trouble de la pensée).
- Certains jeunes ne vivront pas de période de prodrome avant de faire un épisode psychotique.
- La durée du prodrome peut varier d'un jeune à l'autre.
- Il n'est pas facile de reconnaître les signes d'un prodrome, tant pour le jeune qui est atteint que pour sa famille, puisqu'ils peuvent être confondus avec d'autres facteurs : crise d'adolescence, réactions à un changement par exemple déménagement, divorce des parents.

## 3. Phase aiguë

- C'est ici que les symptômes plus évidents et observables de l'épisode psychotique apparaissent : les symptômes positifs. Ils varient en intensité, sont transitoires et se résorbent par un traitement.

<b>SYMPTÔMES POSITIFS</b>	<b>DÉFINITION</b>	<b>EXEMPLES</b>
<b>Hallucinations</b>	Perturbation des perceptions auditives, visuelles, olfactives, gustatives ou tactiles	<i>Entend des bruits, des murmures, des voix Voit des ombres ou des extraterrestres A l'impression de sentir mauvais A l'impression qu'un personnage invisible le touche</i>
<b>Délire</b>	Erreurs de jugement, fausses croyances et idées bizarres qui peuvent persister chez la personne, malgré des preuves contraires	<i>Je suis invincible Les gens me surveillent La télévision m'envoie des messages Je contrôle les actions des autres par ma pensée</i>
<b>Trouble de la pensée</b>	Pensée confuse et illogique. Jugement altéré. Le jeune peut avoir de la difficulté à s'exprimer et le fil de sa conversation peut être difficile à suivre.	<i>Le jeune invente des mots ou se contredit A du mal à distinguer ce qui est réel et ce qui est fictif</i>

- Une fois les symptômes positifs résorbés, certains jeunes qui font un premier épisode psychotique peuvent aussi ressentir des symptômes qui nuisent à leur fonctionnement psychosocial. Ce sont les symptômes négatifs :

<b>SYMPTÔMES NÉGATIFS</b>	<b>EXEMPLES</b>
<b>Manque d'énergie</b>	Regarde la télévision presque toute la journée
<b>Anhédonie</b>	Perte d'intérêt; ce qui lui plaisait auparavant ne l'amuse plus
<b>Alogie</b>	Perte du discours; parle peu, discours pauvre et limité
<b>Problèmes d'attention</b>	Difficulté à demeurer concentré, même si c'est pour une courte durée (exemple : lecture d'un livre)
<b>Retrait social</b>	S'isole dans sa chambre, ne veut plus aller à l'école, difficulté à être en relation avec les autres

#### 4. Rémission

- C'est la période durant laquelle la personne se remet de l'épisode psychotique.
- Plusieurs facteurs influencent le processus de rémission :
  1. *La prise de médicament*
  2. *Une thérapie individuelle*
  3. *Le soutien familial*
  4. *L'abstinence de drogues et d'alcool*
  5. *La gestion du stress*
- Plusieurs jeunes ayant fait un premier épisode psychotique n'en revivront pas un second au courant de leur vie.
- Certains peuvent revivre d'autres épisodes psychotiques dans leur vie.



# L'évaluation et le traitement

## Pourquoi est-ce important d'arriver à détecter les signes de la psychose?

- Pour améliorer l'évolution de la maladie en diminuant la durée de la psychose non traitée. Plus on traite rapidement, plus efficace est la médication, meilleure est la récupération.
- Pour prévenir la marginalisation et l'isolement social.
- Pour améliorer les liens avec la famille et les amis.
- Afin de diminuer le risque suicidaire.

## Les signes de la psychose souvent rapportés à l'adolescence

- La baisse du rendement scolaire est souvent l'un des premiers signes rapportés.
- Le retrait/l'isolement.
- La toxicomanie.
- Les activités compulsives : faire des choses de façon répétitive, comme se laver ou écrire.
- Les découvertes mystiques, un intérêt pour le surnaturel.
- La négligence de l'hygiène.

## Les traitements et les services offerts au jeune et à sa famille

- C'est la combinaison de la médication et d'un suivi psychosocial qui s'avère le traitement le plus approprié chez les jeunes qui présentent une psychose.
- Le traitement vise à diminuer les symptômes positifs et négatifs et à améliorer le fonctionnement général du jeune.
- L'objectif est aussi d'aider la famille à composer avec la maladie de l'enfant.

### Types d'intervention

#### 1. Traitement pharmacologique

- Une médication est prescrite lorsqu'un jeune présente une psychose suite à l'évaluation effectuée par le pédopsychiatre auprès de ce dernier et de sa famille.

#### 2. Thérapie individuelle

- Un intervenant en santé mentale est assigné au jeune et le suit tout au long de son processus de rétablissement.

### 3. Thérapies de groupe

- *Saines habitudes de vie* : ce programme a comme objectif d'offrir des ateliers de groupe ayant un contenu théorique sur la médication, les effets des drogues et de l'alcool, l'alimentation, le sommeil et l'activité physique, en plus d'un volet pratique de mise en forme. Le groupe est animé par une diététiste, une infirmière et un kinésiologue.
- *Thérapie cognitive-comportementale* : cette intervention vise une meilleure gestion du stress, l'apprentissage d'habiletés sociales, le travail sur l'alcool et les drogues, une meilleure connaissance des symptômes de la psychose.

### 4. Interventions familiales

- Rencontre avec un travailleur social ou un intervenant social.
- Vise à aider les proches à mieux comprendre et à composer avec la maladie de l'enfant.

### 5. Activité physique et saine alimentation

- Afin de prévenir la prise de poids liée aux nouveaux antipsychotiques, des activités d'éducation portant sur l'alimentation, l'hygiène de vie et l'entraînement physique sont proposées. Ces interventions intensives sont offertes par des intervenants de plusieurs disciplines qui travaillent en étroite collaboration.

### **Hospitalisation**

- Lorsque le jeune est en situation de crise, qu'il n'arrive plus à fonctionner dans sa vie quotidienne, qu'il a besoin de soins rapidement, sa condition peut nécessiter une hospitalisation en soins psychiatriques.
- L'objectif de l'hospitalisation vise à soulager la souffrance reliée à la symptomatologie psychiatrique et à rendre les comportements plus socialement acceptables en respectant le potentiel et les limites de chacun.
- Cette tâche se fait en collaboration avec le milieu de vie de l'adolescent(e) afin d'y permettre son retour dans les meilleures conditions possible. En travaillant sur certains aspects comportementaux, il est habituellement possible d'amener le jeune et ses proches à un certain équilibre relationnel tout en favorisant une réinsertion rapide dans le milieu de vie.
- Le développement des habiletés sociales est valorisé afin que l'adolescent(e) puisse accroître son autonomie et son niveau de fonctionnement dans les activités de la vie quotidienne. De l'information sur les troubles psychiatriques, la médication ainsi que les facteurs de vulnérabilité et de protection est offerte afin de favoriser l'implication de la famille dans le traitement. Le but ultime demeure une réinsertion dans la famille ou une ressource adaptée dans les meilleurs délais.

## Services offerts

- Observation et évaluation dans le but d'établir ou de confirmer un diagnostic.
- Hospitalisation court terme dans le but de diminuer les symptômes psychiatriques.
- Poursuite ou reprise de la scolarisation en créant des liens avec les écoles de quartier et les écoles spécialisées.
- Interventions thérapeutiques adaptées aux besoins de la clientèle.
- Programmation d'activités thérapeutiques, par exemple :
  - Atelier de création (peinture sur bois, artiste en herbe).
  - Atelier culinaire (apprenti-chef).
  - Atelier de résolution de problèmes (agir avant, agir à temps).
  - Atelier d'évaluation (activité Wii).
  - Atelier d'activation physiologique supervisée par un kinésologue.
- Soutien aux parents pendant la durée de l'hospitalisation.
- Orientation vers les services appropriés au congé.
- Concertation avec les équipes ambulatoires et les ressources communautaires.
- Concertation avec les Centres jeunesse au besoin.

# La prévention de la rechute

Selon les données des dernières études, sans traitement adéquat, la majorité des jeunes qui vivent un épisode psychotique en revivront un autre dans leur vie. Il est donc crucial de diminuer la possibilité de rechute par diverses actions :

1. Poursuivre la médication : la prise des médicaments prescrits par le psychiatre permet de rééquilibrer la chimie du cerveau. Cette médication réduit en même temps de 60 à 70 % les risques de rechute au cours de l'année.
2. Éviter les stressseurs interpersonnels : l'intensité et l'apparition de la psychose peuvent varier en fonction du stress. Par exemple : disputes familiales, pressions de performance, critiques sur la personnalité des membres de la famille, intrusion dans la vie privée, insistance sur le dévoilement de soi du jeune.
3. Éviter l'alcool et les drogues : la prise de substances peut limiter les chances de rémission suite à un épisode psychotique, en plus de précipiter un épisode. Par exemple, suite à un épisode psychotique, les jeunes qui consomment du cannabis risquent de présenter plus de symptômes positifs, en plus d'aggraver le cours de la maladie.

## Comment réagir si votre jeune paraît violent?

- Si votre enfant présente un de ces comportements, sachez qu'il s'agit de quatre des meilleurs prédicteurs d'un passage à l'acte violent :
  1. Présente ou a déjà présenté des comportements violents dans le passé.
  2. Consomme des drogues ou de l'alcool.
  3. Cesse la médication antipsychotique.
  4. Rapporte des voix mandatoires, c'est-à-dire des hallucinations auditives qui lui donnent des ordres.
- Informez l'équipe d'intervenants de vos inquiétudes quant aux comportements de votre enfant et tenez-les au courant des comportements agressifs qu'il manifeste ou qu'il aurait pu manifester dans le passé.
- Sécurisez votre domicile en y retirant toutes les armes potentielles (couteaux, ciseaux, armes à feu, etc.). Installez une bonne serrure sur la porte d'une des pièces dans la maison que vous pourrez utiliser en cas de danger. Il devrait y avoir un téléphone dans cette pièce.
- Si vous vous sentez menacé, restez calme, demeurez physiquement distant de votre enfant, tentez de trouver un terrain d'entente.
- Essayez de demeurer entre votre jeune et une porte de sortie. Si possible, laissez aussi à votre enfant une issue s'il désire se retirer. Ne vous mettez pas dans une situation où vous serez pris au piège ou coincé.
- Ayez toujours près du téléphone une liste des numéros de téléphone d'urgence et n'hésitez pas à appeler la police ou à signaler le 911. Même en cas de doute, appelez.
- Remplissez la fiche d'information confidentielle (voir à la fin de ce document) dans laquelle vous aurez pris le temps d'indiquer le nom de votre enfant, son âge, le diagnostic retenu, le psychiatre traitant avec le numéro de téléphone de la clinique, la médication actuelle et un résumé des actes violents qu'il aurait pu commettre dans le passé. Vous pourrez remettre cette fiche dûment remplie dans le cas où la police aurait à intervenir auprès de votre enfant.

## Quoi faire en situation de crise?

- Si votre jeune qui présente des problèmes de santé mentale est dangereux pour lui-même ou pour son entourage (verbalise des intentions agressives homicidaires ou suicidaires, cesse de se nourrir ou de se laver), vous avez l'obligation d'intervenir en l'amenant à l'urgence psychiatrique de l'hôpital de votre secteur.
- Si votre jeune refuse de se rendre à l'hôpital, vous pouvez :
  1. Faire une demande écrite à la Cour du Québec pour faire en sorte qu'il se soumette à un examen psychiatrique. Vous devez demander le formulaire auprès de votre CLSC.
  2. Si vous ne vivez pas dans la grande région de Montréal, vous devez vous adresser à la cour municipale, dans le district du domicile de votre enfant.
  3. Au besoin, appeler la police.
- Pour obtenir plus de détails sur cette démarche, vous pouvez consulter le site Internet suivant :  
[www.justice.gouv.qc.ca/francais/publications/generale/troubl-ment.htm](http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/publications/generale/troubl-ment.htm)
- S'il y a compromission du déchargement du jeune ou si sa sécurité et celle de son entourage sont menacées, vous pouvez signaler la situation au directeur de la protection de la jeunesse (DPJ).
- Pour obtenir plus de détails sur cette démarche, vous pouvez consulter le site Internet suivant :  
[www2.cdpedj.qc.ca/protection-droits-jeunesse/Enfants-Difficultes-DPJ/](http://www2.cdpedj.qc.ca/protection-droits-jeunesse/Enfants-Difficultes-DPJ/)

# La médication

Pour la plupart des jeunes qui présentent une psychose, ce sont les antipsychotiques qui demeurent le traitement pharmacologique le plus efficace. Ils agissent sur les neurotransmetteurs dont le fonctionnement est perturbé, en bloquant l'action de la dopamine.

## Antipsychotiques de première génération (sortis entre les années 50 et 80)

Nom commercial	Nom générique
Clopixol	Zuclopenthixol
Fluanxol	Flupenthixol
Haldol	Haloperidol
Largactil	Chlorpromazine
Loxapac	Loxapine
Modecate	Fluphenazine
Nozinan	Methotrimeprazine
Orap	Pimozide
Stelazine	Trifluoperazine

## Antipsychotiques atypiques (à partir des années 90)

Nom commercial	Nom générique
Abilify	Aripiprazole
Clozaril	Clozapine
Risperdal	Risperidone
Risperdal Consta	Rispéridone (injectable)
Seroquel	Quetiapine
Sustenna invega	Palipéridone
Zeldox	Ziprasidone
Zyprexa	Olanzapine

## Pourquoi sont-ils si importants dans le traitement du premier épisode psychotique?

- Diminuent le taux de rechute, c'est-à-dire la probabilité de refaire un épisode psychotique et d'avoir à être hospitalisé.
- Diminuent les symptômes positifs (hallucinations, idées délirantes).
- Diminuent l'anxiété.
- Rendent le jeune capable de bénéficier des thérapies individuelles ou de groupe.

## Informations sur les effets secondaires

- Aucun médicament n'est exempt d'effets secondaires.
- Les effets secondaires varient d'un médicament et d'un jeune à l'autre.
- Certains effets sont à court terme et d'autres peuvent persister.
- Les effets secondaires jouent un rôle crucial dans la fidélité au traitement, c'est-à-dire que leur présence peut avoir un impact sur le fait que le jeune prenne ou non sa médication.

Voici une liste de certains effets secondaires possibles :

1. Problèmes musculaires.
2. Gain de poids (antipsychotiques atypiques).
3. Problèmes de mouvement.
4. Somnolence.
5. Sècheresse de la bouche.
6. Manque d'énergie.
7. Changements hormonaux.
8. Perturbation du cycle menstruel et ovarien.
9. Syndrome des jambes agitées (akathisie).
10. Rigidité et tremblement des membres.
11. Incapacité de demeurer assis.
12. Diminution du désir sexuel.
13. Augmentation de la salive.
14. Diminution de l'appétit.

**Si vous constatez que votre enfant ressent certains de ces effets, continuez la médication, mais avisez son psychiatre le plus rapidement possible**

## Efficacité des médicaments

- Pour une efficacité optimale, la médication doit être prise selon les recommandations du psychiatre, c'est-à-dire à chaque jour, au même moment dans la journée, à la quantité prescrite.
- Notez que la prise de cigarettes, de drogues et d'alcool diminue l'efficacité des antipsychotiques. Mentionnez-le au psychiatre si votre enfant consomme ces substances. Le médecin devra peut-être changer le dosage ou la médication.



- Sachez aussi que la consommation de pamplemousse et de jus de pamplemousse peut affecter l'absorption de certains médicaments. Il est donc important de vérifier auprès de votre pharmacien si votre enfant peut en consommer. Vous pouvez le joindre par téléphone.

### Autres médicaments

- En plus d'un antipsychotique, il se peut que votre enfant prenne une médication supplémentaire qui vise à diminuer d'autres symptômes. Les plus courantes sont :

TYPE DE MÉDICAMENT	OBJECTIF	EXEMPLES
Antidépresseur	Diminuer la dépression/l'anxiété.	Celexa, Effexor, Paxil, Prozac
Antiparkinsonien	Diminuer les tremblements et la rigidité associés aux effets secondaires de certains antipsychotiques.	Cogentin
Anxiolytique	Diminuer l'anxiété.	Ativan, Rivotril
Psychostimulant	Améliorer l'attention.	Concerta, Ritalin, Strattera, Vyvance
Stabilisateur de l'humeur	Stabiliser et réguler l'humeur.	Epival, Lithium

## Les mythes et la réalité

Il existe plusieurs mythes relativement à l'hospitalisation et à la maladie. En voici quelques-uns :

MYTHES	RÉALITÉ
« Les médicaments le rendent zombie »	La psychose amène des symptômes qu'on confond avec la médication : manque d'énergie, perte d'intérêt, discours limité et retrait social. Ce sont les symptômes négatifs.
« Mon enfant est enfermé à l'hôpital et on le garde dans sa chambre »	On permet aux jeunes hospitalisés de circuler dans l'unité d'hospitalisation et, dans certains cas, à l'intérieur de l'hôpital et sur le terrain extérieur. C'est le psychiatre traitant qui évalue jusqu'où le jeune peut aller, afin d'assurer sa sécurité et celle des autres.
« Quand les jeunes font une crise à l'unité, on les embarre »	En cas de crise, les intervenants doivent suivre un protocole très serré et ils utilisent la salle d'isolement en dernier recours, dans le but de protéger le jeune en crise et non pour le punir.
« Mon enfant ne pourra jamais revenir à la maison »	L'objectif de l'hospitalisation est d'améliorer la santé mentale du jeune et lui permettre de retourner le plus rapidement possible dans son milieu de vie.
« Mon enfant n'aura jamais une vie normale »	La plupart des jeunes qui vivent un premier épisode psychotique retournent à l'école et trouvent un travail.
« Mon jeune fait un premier épisode psychotique... c'est donc dire qu'il est schizophrène et qu'il sera malade toute sa vie »	Plusieurs maladies sont associées à la psychose : trouble bipolaire, dépression, épilepsie, etc. Il est possible de récupérer d'un épisode psychotique et de ne jamais en refaire au cours de sa vie.
« Son état va s'améliorer une fois l'adolescence passée »	Le temps ne fait que passer... C'est réellement par la fidélité aux traitements et par un travail personnel que le jeune peut s'améliorer avec le temps. Sa bonne volonté ou un changement d'environnement ne suffira pas à résoudre la psychose.

MYTHES	RÉALITÉ
« Les psychotiques sont tous dangereux »	La majorité des jeunes en psychose ne sont pas dangereux. Par ailleurs, s'ils consomment des drogues et de l'alcool, s'ils ne prennent pas adéquatement leur médication antipsychotique et s'ils ont déjà commis des gestes violents dans le passé, ils sont plus à risque de présenter des comportements violents.
« Mon enfant est juste paresseux »	La psychose amène des symptômes qu'on confond avec la paresse : manque d'énergie, perte d'intérêt, discours limité et retrait social. Ce sont les symptômes négatifs.
« La psychose est un dédoublement de la personnalité »	Le dédoublement de personnalité, ou trouble dissociatif, est très rare et son diagnostic demeure controversé. Il ne s'agit pas d'une psychose.

## **Pour nous joindre**

### **CLINIQUE D'INTERVENTION PRÉCOCE (CIP)**

**HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES**  
7070, boulevard Perras  
Montréal (Québec) H1E 1A4

#### **Secrétariat**

Téléphone : 514 323-7260 poste 2135

Télécopieur : 514 323-3297

# Les ressources

## Urgence pédopsychiatrique

*Urgence pédopsychiatrique de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont  
et de l'Hôpital Rivière-des-Prairies*

5415, boulevard de l'Assomption  
Montréal (Québec) H1T 2M4  
514 252-3400 poste 3923

[www.maisonneuve-rosemont.org/](http://www.maisonneuve-rosemont.org/)

*CHU Sainte-Justine*

3175, chemin de la Côte Sainte-Catherine  
Montréal (Québec) H3T 1C5  
514 345-4919

[www.chu-sainte-justine.org/](http://www.chu-sainte-justine.org/)

*Hôpital de Montréal pour enfants*

Centre universitaire de santé McGill  
2300, rue Tupper  
Montréal (Québec) H3H 1P3  
514 412-4449

[www.thechildren.com/fr/](http://www.thechildren.com/fr/)

*Institut Douglas*

Programme d'évaluation, d'intervention et de prévention des psychoses (PEPP-Montréal)  
Pavillon Wilson  
6875, boulevard LaSalle  
Montréal (Québec) H4H 1R3  
514 888-4453

[www.douglas.qc.ca/pages/view?section\\_id=165](http://www.douglas.qc.ca/pages/view?section_id=165)

## Pharmacies ouvertes 24 heures

*Pharmaprix*

5122, chemin de la Côte-des-Neiges (Promenade du musée)  
Montréal (Québec) H3T 1X8  
514 738-8464

*Pharmaprix*

3848, boulevard Taschereau (Galeries Taschereau)  
Greenfield Park (Québec) J4V 2H9  
450 672-3410

## **Manuels et guides**

Fuller Torrey, E. (2006). *Surviving Schizophrenia – A manual for Families, Consumers, and Providers* : Harper Collins Canada; 5<sup>e</sup> édition, 576 pages.

Gaudet, E. (2002). *Drogues et adolescence – Réponses aux questions des parents*. Montréal : Les Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine, 121 pages.

Guide sur la psychose à l'intention des frères et sœurs – Informations, idées et ressources  
[www.marketingisland.com/CMHA/pages/product.asp?id=3083](http://www.marketingisland.com/CMHA/pages/product.asp?id=3083)

La schizophrénie – Guide à l'intention des familles  
[www.camh.net/fr/About\\_Addiction\\_Mental\\_Health/Mental\\_Health\\_Information/Schizophrenia/schizophrenia\\_infoguidefr.pdf](http://www.camh.net/fr/About_Addiction_Mental_Health/Mental_Health_Information/Schizophrenia/schizophrenia_infoguidefr.pdf)

Société québécoise de la schizophrénie - documents disponibles sur le site Internet  
[www.schizophrenie.qc.ca](http://www.schizophrenie.qc.ca) :

- *La schizophrénie - Comprendre et aider* (2006)
- *Apprendre à connaître la schizophrénie – Une lueur d'espoir* (2003)
- *Notions élémentaires sur la schizophrénie : les familles s'entraident* (2002)

## **Formations grand public**

École mini-psy de l'Institut Douglas  
[www.douglas.qc.ca/teaching/mini-psych/program-2006.asp?l=f](http://www.douglas.qc.ca/teaching/mini-psych/program-2006.asp?l=f)

## **Sites Web**

Association canadienne pour la santé mentale  
[www.acsm.qc.ca/](http://www.acsm.qc.ca/)

Association mondiale de la schizophrénie et des maladies apparentées  
[francais.world-schizophrenia.org/index.html](http://francais.world-schizophrenia.org/index.html)

Justice Québec et troubles mentaux  
[www.justice.gouv.qc.ca/francais/publications/generale/troubl-ment.htm](http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/publications/generale/troubl-ment.htm)

Société québécoise de la schizophrénie  
[www.schizophrenie.qc.ca](http://www.schizophrenie.qc.ca)

## Liste des ressources

*Bottin de ressources en ligne de la ville de Montréal*

[www.secreve.com/Tous.asp](http://www.secreve.com/Tous.asp)

*Bottin des ressources de l'arrondissement Montréal Nord*

[www.arrondissement.com/montreal\\_nord-directory/t1/](http://www.arrondissement.com/montreal_nord-directory/t1/)

Centre de référence du grand Montréal

[www.info-reference.qc.ca/](http://www.info-reference.qc.ca/)

## Organismes

*Aide pour les parents et les enfants*

[www.initiative123go.com/mtl-nord/](http://www.initiative123go.com/mtl-nord/)

*Association Québécoise des Parents et Amis de la personne atteinte de Maladie Mentale (AQPAMM) (région de Montréal)*

[www.aqpamm.ca/qui-sommes-nous/](http://www.aqpamm.ca/qui-sommes-nous/)

514 524-7131

*Centre antipoison du Québec*

1 800 463-5060

*Informations sur le développement de l'enfant pour les parents*

[www.bcj14-25.org/sitejm/m/Rescom/rescom.html](http://www.bcj14-25.org/sitejm/m/Rescom/rescom.html)

*Revivre*

Organisme à but non lucratif qui a pour mission de venir en aide aux personnes atteintes de troubles anxieux, dépressifs ou bipolaires ainsi qu'à leurs proches

5140, rue Saint-Hubert

Montréal (Québec) H2J 2Y3

[www.revivre.org](http://www.revivre.org)

*Société québécoise de la schizophrénie*

7401, rue Hochelaga

Montréal (Québec) H1N 3M5

514 251-4000 poste 3400 ou 1 866 888-2323

[www.schizophrenie.qc.ca](http://www.schizophrenie.qc.ca)

*Société canadienne de schizophrénie*

50, avenue Acadia, bureau 205

Markham (Ontario) L3R 0B3

1 888 772-4673

[www.schizophrenia.ca](http://www.schizophrenia.ca)

*Les amis de la santé mentale*

Organisme de l'Ouest de l'Île qui offre du soutien aux proches des personnes atteintes de problèmes de santé mentale. *Les services sont offerts en anglais et en français.*

750, avenue Dawson

Dorval (Québec) H9S 1X1

514 636-6885

[www.asmfmh.org](http://www.asmfmh.org)

**Lignes d'aide et d'écoute**

*Bureau de consultation jeunesse*

Ligne d'intervention du lundi au vendredi de 10 h à 18 h

514 270-9760

Courriel : [info@bcj14-25.org](mailto:info@bcj14-25.org)

*Centre de prévention du suicide de Québec*

**1 866 APPELLE** (1 866 277-3553)

*Gai Écoute*

Ligne d'écoute

Grand Montréal : 514 866-0103

Ailleurs au Québec : 1 888 505-1010 (sans frais)

[www.qai-ecoute.qc.ca/](http://www.qai-ecoute.qc.ca/)

*Jeunesse, J'écoute*

*Consultation téléphonique et en ligne pour les 20 ans et moins*

1-800 668-6868

[www.jeunessejecoute.ca/teens/home/splash.aspx](http://www.jeunessejecoute.ca/teens/home/splash.aspx)

*Revivre*

Ligne d'écoute, d'informations et de références pour les personnes atteintes de troubles anxieux, dépressifs ou bipolaires et leurs proches

514 REVIVRE (738-4873)

Sans frais, partout au Canada : 1 866 REVIVRE (738-4873)



*Suicide Action Montréal*

Pour une aide immédiate, en tout temps  
514 723-4000

*Tel-Jeunes*

Intervention et soutien téléphonique pour les jeunes de 5 à 20 ans  
514 288-2266  
1-800-263-2266  
[www.teljeunes.com](http://www.teljeunes.com)

*Éducation Coup-de-fil*

Consultation professionnelle pour les relations parents-enfants (septembre à juin)  
514 525-2573

*La Ligne parents*

Intervention et soutien téléphonique pour les parents de jeunes de 0 à 20 ans  
514 288-5555  
[www.ligneparents.com](http://www.ligneparents.com)

*Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)*

Pour un signalement  
514 896-3100

*Tel-Aide*

514 935-1101

*Tel-Écoute*

514 493-4484

*Urgence Jeunesse Laval*

Services des signalements de Laval  
450 975-4000

*Urgence sociale*

811

**Hébergement**

*Le bunker*

Refuge de nuit pour mineurs à Montréal  
514 524-0029  
[www.danslarue.com/fr/services/services-de-premiere-ligne/le-bunker](http://www.danslarue.com/fr/services/services-de-premiere-ligne/le-bunker)

*En marge*

Service d'hébergement pour les jeunes âgés de 12 à 17 ans  
514 849-7117

[www.enmarge1217.ca](http://www.enmarge1217.ca)

**Centre de jour**

*Chez Pops*

Repas, don de vêtements, consultation avec des membres de l'équipe  
1662, rue Ontario Est

Montréal (Québec) H2L 1S7

**Téléphone** : 514 526-7677 poste 238

**Sans frais** : 1 888 520-7677

[www.danslarue.com/fr/les-jeunes/comment-nous-joindre](http://www.danslarue.com/fr/les-jeunes/comment-nous-joindre)

# Fiche d'information confidentielle



## Renseignements personnels

Nom du jeune : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_  
No d'assurance-maladie : \_\_\_\_\_  
Diagnostic(s) : \_\_\_\_\_  
Médication actuelle : \_\_\_\_\_  
Allergies : \_\_\_\_\_

## Intervenants à contacter en cas d'urgence ou de besoin

Psychiatre :	_____	Tél. :	_____
Psychologue :	_____	Tél. :	_____
Travailleur social :	_____	Tél. :	_____
Pharmacien :	_____	Tél. :	_____
Urgence psychiatrique	_____	Tél. :	_____
Police ou ambulance :	_____	Tél. :	_____

## Membres de la famille à contacter en cas d'urgence ou de besoin

Nom :	_____	Tél. :	_____
Nom :	_____	Tél. :	_____
Nom :	_____	Tél. :	_____

## Renseignements pertinents sur la condition du jeune

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_